

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.507.467, un actif net de D : 9.484.145 et un bénéfice de la période de D : 85.228.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 septembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

4. A la date du 18 Janvier 2016, il a été procédé à un changement de la méthode d'évaluation des BTA, la nouvelle méthode consiste à enregistrer les plus values latentes à travers la répartition de l'excédent du prix de remboursement par rapport au prix d'acquisition, sur la durée de détention.

Cette nouvelle méthode a été appliquée de manière rétrospective, en retenant comme point de départ la date d'acquisition, ce qui a eu pour effet de constater à la date du 18 Janvier 2016 une plus value latente de D : 22.291, et d'augmenter la valeur liquidative de D : 0,236.

L'encours de la plus value latente s'élève au 30 Septembre 2016 à D : 26.879, la plus value réalisée durant la période allant du 18 Janvier au 30 Septembre 2016 étant de D : 2.962.

Tunis, Le 26 Octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	<u>6 776 025,363</u>	<u>6 958 094,279</u>	<u>7 132 398,469</u>
Obligations et valeurs assimilées		6 306 563,645	6 483 275,468	6 653 367,607
Tires des Organismes de Placement Collectif		469 461,718	474 818,811	479 030,862
Placements monétaires et disponibilités		<u>2 731 155,685</u>	<u>2 656 907,602</u>	<u>2 759 126,537</u>
Placements monétaires	5	2 727 387,381	2 171 951,786	2 759 126,537
Disponibilités		3 768,304	484 955,816	-
Créances d'exploitation	6	<u>285,562</u>	<u>161 401,155</u>	<u>148 094,241</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>9 507 466,610</u></u>	<u><u>9 776 403,036</u></u>	<u><u>10 039 619,247</u></u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	19 943,485	34 257,303	21 736,469
Autres créditeurs divers	8	3 378,448	2 122,730	4 858,310
TOTAL PASSIF		<u><u>23 321,933</u></u>	<u><u>36 380,033</u></u>	<u><u>26 594,779</u></u>
ACTIF NET				
Capital	9	9 229 114,065	9 490 717,333	9 672 216,575
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		70,463	8,871	8,955
Sommes distribuables de la période		254 960,149	249 296,799	340 798,938
ACTIF NET		<u><u>9 484 144,677</u></u>	<u><u>9 740 023,003</u></u>	<u><u>10 013 024,468</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>9 507 466,610</u></u>	<u><u>9 776 403,036</u></u>	<u><u>10 039 619,247</u></u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Revenus du portefeuille-titres	10	78 392,248	245 440,265	79 736,583	234 111,800	314 700,833
Revenus des obligations et valeurs assimilées		78 392,248	241 863,364	79 736,583	234 081,567	314 670,600
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	3 576,901	-	30,233	30,233
Revenus des placements monétaires	11	24 052,582	78 371,286	29 346,405	99 855,337	134 282,489
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		102 444,830	323 811,551	109 082,988	333 967,137	448 983,322
Charges de gestion des placements	12	(19 699,872)	(59 680,893)	(20 666,702)	(63 945,804)	(85 366,348)
REVENU NET DES PLACEMENTS		82 744,958	264 130,658	88 416,286	270 021,333	363 616,974
Autres charges	13	(2 403,802)	(7 320,847)	(2 511,440)	(7 886,198)	(10 579,408)
RESULTAT D'EXPLOITATION		80 341,156	256 809,811	85 904,846	262 135,135	353 037,566
Régularisation du résultat d'exploitation		126,922	(1 849,662)	(13 266,975)	(12 838,336)	(12 238,628)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		80 468,078	254 960,149	72 637,871	249 296,799	340 798,938
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(126,922)	1 849,662	13 266,975	12 838,336	12 238,628
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		4 877,982	19 583,313	(255,523)	3 681,411	5 429,629
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		9,000	13 795,720	2 282,588	2 282,088	4 238,048
RESULTAT DE LA PERIODE		85 228,138	290 188,844	87 931,911	268 098,634	362 705,243

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	85 228,138	290 188,844	87 931,911	268 098,634	362 705,243
Résultat d'exploitation	80 341,156	256 809,811	85 904,846	262 135,135	353 037,566
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	4 877,982	19 583,313	(255,523)	3 681,411	5 429,629
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	9,000	13 795,720	2 282,588	2 282,088	4 238,048
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(308 751,300)	-	(305 127,525)	(305 127,525)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(6 370,738)	(510 317,335)	(744 700,866)	(883 322,897)	(704 928,041)
Souscriptions					
- Capital	282 922,060	4 494 381,294	883 022,413	5 783 948,879	7 680 064,630
- Régularisation des sommes non distribuables	891,700	13 994,276	446,481	1 726,204	3 289,585
- Régularisation des sommes distribuables	6 115,939	186 136,699	19 900,055	156 894,624	215 214,701
Rachats					
- Capital	(289 416,687)	(4 969 909,548)	(1 614 177,137)	(6 601 074,099)	(8 319 368,803)
- Régularisation des sommes non distribuables	(894,696)	(14 947,565)	(725,298)	(2 010,759)	(3 600,123)
- Régularisation des sommes distribuables	(5 989,054)	(219 972,491)	(33 167,380)	(222 807,746)	(280 528,031)
VARIATION DE L'ACTIF NET	78 857,400	(528 879,791)	(656 768,955)	(920 351,788)	(647 350,323)
ACTIF NET					
En début de période	9 405 287,277	10 013 024,468	10 396 791,958	10 660 374,791	10 660 374,791
En fin de période	9 484 144,677	9 484 144,677	9 740 023,003	9 740 023,003	10 013 024,468
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	90 691	95 313	100 771	101 619	101 619
En fin de période	90 627	90 627	93 559	93 559	95 313
VALEUR LIQUIDATIVE	104,650	104,650	104,106	104,106	105,054
TAUX DE RENDEMENT	0,91%	3,02%	0,90%	2,60%	3,50%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Changement de méthodes

A la date du 18 Janvier 2016, il a été procédé à un changement de la méthode d'évaluation des BTA, la nouvelle méthode consiste à enregistrer les plus values latentes à travers la répartition de l'excédent du prix de remboursement par rapport au prix d'acquisition, sur la durée de détention.

Cette nouvelle méthode a été appliquée de manière rétrospective, en retenant comme point de départ la date d'acquisition, ce qui a eu pour effet de constater à la date du 18 Janvier 2016 une plus value latente de D : 22.291, et d'augmenter la valeur liquidative de D : 0,236.

L'encours de la plus value latente s'élève au 30 Septembre 2016 à D : 26.879, la plus value réalisée durant la période allant du 18 Janvier au 30 Septembre 2016 étant de D : 2.962

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2016, à D : 6.776.025,363 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées		6 141 503,345	6 306 563,645	66,50%
<u>Obligations des sociétés</u>		3 113 338,510	3 202 191,637	33,76%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	159 975,000	160 018,733	1,69%
Obligations AIL 2013/1 au taux de 7%	2 000	80 000,000	81 509,699	0,86%
Obligations AIL 2014/1 au taux de 7,3%	1 000	60 000,000	60 595,200	0,64%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5 000	200 000,000	201 227,397	2,12%
Obligations ATL 2015-2 CAT A au taux de 7,5%	1 000	99 995,200	103 585,939	1,09%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	138 416,000	142 733,366	1,50%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	59 979,400	61 448,476	0,65%
Obligations BTK SUB 2014-1 au taux de 7,35%	1 500	120 000,000	125 610,098	1,32%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3 000	150 000,000	154 807,541	1,63%
Obligations CIL 2012/2 au taux de 6,5%	1 500	60 000,000	61 892,459	0,65%
Obligations CIL 2013/1 au taux de 7,25%	2 000	120 000,000	125 508,197	1,32%
Obligations CIL 2014/1 au taux de 7,2%	1 500	90 000,000	91 107,814	0,96%
Obligations CIL 2014/2 au taux de 7,6%	2 000	160 000,000	166 511,913	1,76%
Obligations CIL 2015/1 au taux de 7,65%	1 500	120 000,900	122 169,463	1,29%
Obligations CIL 2015/2 au taux de 7,65%	1 500	150 000,000	158 452,623	1,67%
Obligations EL WIFEK LEASING 2013 au taux de 6,6%	1 000	40 000,000	40 977,885	0,43%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9%	1 000	40 000,000	41 167,518	0,43%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	264 375,000	272 863,313	2,88%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	89 969,100	91 979,412	0,97%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1 500	60 000,000	61 270,672	0,65%
Obligations TL 2011/2 au taux de 5,95%	2 800	55 279,910	58 443,314	0,62%
Obligations TL 2013/1 au taux de 7%	1 500	90 000,000	95 012,459	1,00%
Obligations TL sub 2013/2 au taux de 7,6%	1 000	100 000,000	103 970,273	1,10%
Obligations TL 2014/2 au taux de 7,8%	1 000	100 000,000	104 961,311	1,11%
Obligations TL 2015/2 au taux de 7,75%	1 000	100 000,000	103 584,110	1,09%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3 000	90 000,000	90 787,069	0,96%

Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	112 500,000	113 059,233	1,19%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1 000	42 848,000	44 211,328	0,47%
Obligations U.I.B SUBORDONNE 2015 au taux de 7,4%	2 000	160 000,000	162 724,822	1,72%
Emprunt National		100 000,000	101 433,534	1,07%
Emprunt National 2014 Catégorie C	1 000	100 000,000	101 433,534	1,07%
Bons du trésor assimilables		2 928 164,835	3 002 938,474	31,66%
BTA 5,25% 12-2016	500	497 750,000	516 777,082	5,45%
BTA 10 ANS 6.75% Juillet 2017	500	542 710,585	513 266,280	5,41%
BTA 5,3% 01-2018	400	393 200,000	408 788,937	4,31%
BTA-5.5%-7ANS- Octobre 2018	400	387 300,000	413 333,761	4,36%
BTA 5,5% 02-2020	300	289 010,000	302 597,269	3,19%
BTA 5,5% 10-2020	100	96 050,000	101 900,043	1,07%
BTA 5,6% 08-2022	250	238 244,250	243 640,309	2,57%
BTA 6% 04-2023	200	193 300,000	198 483,290	2,09%
BTA 6% 04-2024	100	96 400,000	99 274,878	1,05%
BTA 6,3% 10-2026	200	194 200,000	204 876,625	2,16%
Titres des Organismes de Placement Collectif		430 711,851	469 461,718	4,95%
Actions SICAV				
TUNISIE SICAV	2 270	329 891,324	369 660,420	3,90%
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,127	721,798	0,01%
GO SICAV	975	100 097,400	99 079,500	1,04%
Total		6 572 215,196	6 776 025,363	71,45%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		71,27%		

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2016 à D : 2.727.387,381 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% Actif net
Dépôt à vue		1 227 757,394	1 231 149,521	12,98%
AMEN BANK		1 227 757,394	1 231 149,521	12,98%
Certificats de Dépôt	1 500 000	1 492 606,615	1 496 237,860	15,78%
BTE au 07/10/2016 (au taux de 5,90%)	500 000	499 345,517	499 623,402	5,27%
Amen Bank au 07/10/2016 (au taux de 4,35%)	500 000	499 517,250	499 726,442	5,27%
Hannibal lease au 10/11/2016 (au taux de 7,15%)	500 000	493 743,848	496 888,016	5,24%
Total général		2 720 364,009	2 727 387,381	28,76%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			28,69%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2016 à D : 285,562 contre D : 161.401,155 à la même date de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Solde des souscriptions et des rachats	-	161 115,284	147 894,241
Autres	285,562	285,871	200,000
Total	285,562	161 401,155	148 094,241

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 septembre 2016 à D : 19.943,485 contre D : 34.257,303 au 30 septembre 2015 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Smart Asset Management	7 592,302	7 871,125	8 342,702
Maxula Bourse	9 163,681	20 046,729	10 280,844
Rémunération du dépositaire	3 187,502	6 339,449	3 112,923
Total	19 943,485	34 257,303	21 736,469

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2016 à D : 3.378,448 contre D : 2.122,730 au 30 septembre 2015 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Solde des souscriptions et rachats	732,424	-	-
Redevance du CMF	778,156	787,626	881,118
Retenue à la source sur commissions	1 801,478	1 267,767	3 910,164
Autres	66,390	67,337	67,028
Total	3 378,448	2 122,730	4 858,310

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2016, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2015

Montant	9 672 216,575
Nombre de titres	95 313
Nombre d'actionnaires	116

Souscriptions réalisées

Montant	4 494 381,294
Nombre de titres émis	44 289
Nombre d'actionnaires nouveaux	22

Rachats effectués

Montant	(4 969 909,548)
Nombre de titres rachetés	(48 975)
Nombre d'actionnaires sortants	(34)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	13 795,720
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	19 583,313
Régularisation des sommes non distribuables	(953,289)

Capital au 30-09-2016

Montant	9 229 114,065
Nombre de titres	90 627
Nombre d'actionnaires	104

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 78.392,248 pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016, contre D : 79.736,583 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2016	Du 01/01 Au 30/09/2016	Du 01/07 Au 30/09/2015	Du 01/01 Au 30/09/2015	Année 2015
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts *	42 798,749	135 734,254	49 325,534	145 870,229	194 191,961
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National) *	35 593,499	106 129,110	30 411,049	88 211,338	120 478,639
<u>Dividendes</u>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- des titres OPCVM	-	3 576,901	-	30,233	30,233
TOTAL	78 392,248	245 440,265	79 736,583	234 111,800	314 700,833

* les chiffres présentés dans le tableau comportent un reclassement des intérêts de l'Emprunt National de la rubrique Revenus des obligations vers la rubrique Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 à D : 24.052,582 contre D : 29.346,405 pour la période allant du 01/07/2015 au 30/09/2015 et représente le montant des intérêts sur les dépôts, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2016	Du 01/01 Au 30/09/2016	Du 01/07 Au 30/09/2015	Du 01/01 Au 30/09/2015	Année 2015
Intérêts des billets de trésorerie	1 153,474	15 146,557	-	45 571,239	49 578,620
Intérêts des dépôts à vue	2 300,911	6 914,947	3 513,582	14 454,212	18 247,620
Intérêts des certificats de dépôt	20 598,197	56 309,782	25 832,823	39 829,886	66 456,249
TOTAL	24 052,582	78 371,286	29 346,405	99 855,337	134 282,489

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 à D : 19.699,872 contre D : 20.666,702 pour la même période de l'exercice 2015, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2016	Du 01/01 Au 30/09/2016	Du 01/07 Au 30/09/2015	Du 01/01 Au 30/09/2015	Année 2015
Commission de gestion	7 592,302	22 990,172	7 871,125	24 495,725	32 840,425
Commission de distribution	9 163,570	27 854,721	9 575,577	30 121,079	40 401,923
Commission de dépôt	2 944,000	8 836,000	3 220,000	9 329,000	12 124,000
Total	19 699,872	59 680,893	20 666,702	63 945,804	85 366,348

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 à D : 2.403,802 contre D : 2.511,440 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2016	Du 01/01 Au 30/09/2016	Du 01/07 Au 30/09/2015	Du 01/01 Au 30/09/2015	Année 2015
Redevance du CMF	2 366,652	7 181,495	2 464,284	7 714,306	10 345,040
Commissions bancaires	37,150	139,352	47,156	171,892	234,368
Total	2 403,802	7 320,847	2 511,440	7 886,198	10 579,408

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.